VILLE DE
Sainte-Marie aux-Mines

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20261020-75_2026-DE
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 20 Octobre 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

POINT N° 75

CHASSE – CESSION DE BAIL ET CHANGEMENT DE PERMISSIONNAIRE

Mme la Maire expose,

Vu le Cahier des charges type des Chasses Communales du Haut Rhin du 2 février 2033 au 1er février 2033

Vu l'arrêté préfectoral du 26 juin 2023 portant approbation du cahier des charges type des chasses Communales du Haut Rhin du 2 février 2033 au 1er février 2033

Dans le cadre des locations de chasse pour la période 2024-2033 conformément au CCTP Type des Chasses du Haut-Rhin, le conseil municipal doit valider les changements administratifs concernant des lots communaux avec avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse.
La Commission Communale Consultative de la Chasse s'est réunie le lundi 12 octobre 2026 et propose au conseil municipal les modifications suivantes :

Lot 29802 :

- Permissionnaires :
  - Cédric BOHRER
  - Philippe JANICOT
- Référent :
  - Philippe JANICOT

Lot 29804 :

- Selon les modalités de l'article 14.1 du CCTP Type des Chasses Communales du Haut Rhin, M. FREYERMUTH locataire en qualité de personne physique demande la cession du bail concernant le lot 29804 à compter du 1er février 2027 au profit de l'Association de Chasse du Rain de l'Horloge dont il est nommé président.

VILLE DE
Sainte-Marie aux-Mines

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20261020-75_2026-DE
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL :
Après en avoir délibéré
Après avis de la commission communale consultative de la chasse

APPROUVE les permissionnaires du lot 29802.

DONNE son accord de principe pour le transfert du bail du lot 29804 au profit de l'Association de Chasse du Rain de l'Horloge à compter du 01 février 2027, sous conditions de respecter scrupuleusement le CCTP Type des Chasses Communales du Haut Rhin.

AUTORISE Mme la Maire de Sainte Marie aux Mines à signer tous les actes relatifs au renouvellement des chasses communales de Sainte Marie aux Mines.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Camille VAN ASCH

La Maire

Noëllie HESTIN

Ville de Ste-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin - 4 -)

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 03/11/2026